

SOMMAIRE

- P.1 : Le mot du Président**
- P.2,3 : Rencontres du premier semestre**
- P.3,4 : Assemblée Générale**
- P.4 : Carnet de l'association**
- P.5 : Partenariats : quoi de neuf ?**
- P.5,6 : Infos nationales**
- P.6,7 : Alerte à une nouvelle épidémie...**
- P.7 : Billet d'humeur**
- P.8 : Programme activités**
- P.8 : Connaissez-vous IR 31 ?**

Ont participé à la rédaction de ce bulletin

Jean Claude BATALLA
Jean BOUSSAGUET
Frédéric BRICKA
Christian GALEY
Jean-Pierre MASSOU
Maïté SAURAT
Alain VEZAT

Mise en page

Jean BOUSSAGUET
Christian GALEY

Le mot du président

Une nouvelle fois, nous avons réalisé notre Assemblée Générale annuelle à Lilhac. Et bien sûr, il a fait beau et bien sûr, tout le monde était de bonne humeur. Ce fut une splendide journée où nous avons pu montrer nos activités, nos finances, nos projets. Nous avons aussi débattu sur des sujets sérieux comme l'état de notre système de santé. Mais nous avons surtout bien rigolé grâce à notre troubadour gascon qui a animé l'assemblée du petit-déjeuner jusqu'au digestif et même un peu plus.

La situation économique d'INITIATIV'Retraite31 est saine, les projets pour de futures activités sont nombreux.

Le nombre d'adhérents croît doucement et régulièrement. Pour 2025, nous avons mis en place l'adhésion gratuite pour la première année d'arrivée à IR31. Ce choix semble bénéfique. À nous de convaincre pour maintenir ces nouveaux venus en proposant des activités qui leur plaisent, qui vous plaisent.

Pensez à proposer l'adhésion à vos voisins, amis, aux membres de la famille. Votre parrainage ne fera que faciliter leur arrivée.

Comme vous avez pu le lire dans quelques-uns de nos derniers courriers, en 2025, notre communication envers vous va évoluer.

Depuis quelques années, les mails et les sites web sont entrés dans notre vie. Pour des raisons économiques et environnementales, nous utilisons de plus en plus ces outils. Toutefois, un certain nombre de communications resteront sous forme papier : deux bulletins par an, l'appel de cotisation, l'envoi des cartes d'adhérents, ...

Nous sommes conscients que certains d'entre vous n'ont pas de messagerie électronique, aussi, pour ceux-ci, nous maintiendrons le lien par l'envoi de courrier papier classique.

Pour toutes ces raisons, nous invitons ceux d'entre vous qui disposent de l'accès à Internet à consulter régulièrement notre site : <http://initiative-retraite.fr>.

Enfin, je voulais aussi vous dire que sans certains partenariats, nous aurions du mal à fonctionner. Je dois ici remercier notamment la MSA MPS avec laquelle notre collaboration est ancienne mais s'est notoirement améliorée en 2024 grâce à la manifestation « Les Pyrénéennes » où elle nous a donné la possibilité de participer au sein de son stand. Depuis, nous avons enclenché des actions concrètes (session « Bien vieillir » à l'automne, mise en place d'un tutoriel sur YouTube avec notre commission « Ateliers numériques »).

Dans cette même optique, nous sommes en train d'envisager un partenariat avec l'Association des Médailleurs de l'Ordre du Mérite Agricole (AMOMA31).

Nos grands objectifs ne changent pas : se faire plaisir, vous informer, se cultiver, se détendre, s'ouvrir aux autres, être acteurs de la société, développer la solidarité.

Merci pour votre participation qui nous encourage à toujours essayer de mieux faire.

Alain VEZAT

Conférences-Galettes du mois de janvier



Auzeville-Tolosane

Premières rencontres de l'année, les réunions « galettes » d'Auzeville-Tolosane le mardi 14 janvier et de Mazères/Salat le mardi 28 janvier connaissent toujours le même succès avec 150 participants au total. Le même conférencier pour les deux séances en la personne de Patrick LEFEVRE, secrétaire général de la Fédération nationale INITIATIV'Retraite, présentait de manière « décalée et pédagogique » les enjeux environnementaux de notre planète, laissant à chacun le choix de son libre arbitre.



Mazères-sur- Salat

Après la conférence, Jean-Pierre MASSOU à Auzeville et Danielle CAZENEUVE à Mazères présentaient le programme des activités concoctées par la commission « Loisirs, voyages, conférences » pour cette année 2025. Il n'est de bonne compagnie qui ne se quitte sans terminer par le traditionnel partage de la galette des rois, arrosée de cidre ou de jus de pommes commingeois, pour clore en toute convivialité ces deux réunions.

Conférence « 25 conseils nutritionnels pour tous ... »



Gros succès pour cette séance du lundi 17 février à Muret qui a rassemblé 54 participants : un record !

Mme Christine BOMPARD, docteur en pharmacie et spécialisée en nutrition fonctionnelle, a bien précisé que ses conseils ne relevaient pas d'un modèle de régime alimentaire et que chacun restait libre de retenir et d'appliquer un ou plusieurs de ceux-ci à leur convenance.



Une après-midi bien occupée et animée par de nombreuses questions de l'assistance, notamment sur le choix des huiles dans l'alimentation, auxquelles Mme BOMPARD a répondu volontiers.

Conférence « Fiscalité » du mardi 1^{er} avril

Trente-cinq adhérents ont participé à cette séance annuelle à Muret, source d'informations sur les nouveautés fiscales et sociales de la loi de finances 2025 pour les particuliers et le patrimoine.

Claude SERIEYE, conseiller juridique et patrimonial à Cerfrance, a comme l'année dernière captivé son public sur ce sujet sensible de la fiscalité, suscitant de nombreuses questions des participants.

A 17h30, il fallait mettre un terme à cette conférence. Tous les participants ont tenu à saluer la compétence et la grande disponibilité de Claude SEREYE dans un applaudissement sincère et unanime.

Concert Renaud CAPUÇON à la Halle aux Grains le mercredi 10 avril

Le chef d'orchestre Renaud CAPUÇON dirigeait l'orchestre national du Capitole et la talentueuse pianiste Martha ARGERICH dans un concert jugé sublime et apprécié unanimement par les 12 adhérents mélomanes d'IR31.

Un programme éclectique débutait par la Danse Mystique de Charlotte SOHY, suivi du concerto pour piano N° 1 de Ludwig Van BEETHOVEN. La seconde partie était consacrée à la symphonie N° 8 d'Anton DVORAK. Une soirée inoubliable pour tous ceux qui l'ont vécue.

Table ronde autour de la voiture électrique le lundi 28 avril à Muret

Nouveau concept de rencontre basée sur le partage de connaissances et d'échanges, cette séance animée par Jean-Claude VILLEMUR a réuni plus d'une trentaine de participants.

Beaucoup de questions des participants et tout autant de réponses de l'animateur qui possède de nombreuses connaissances sur la voiture électrique ; tant et si bien que le temps a manqué pour aborder aussi finement les autres véhicules électriques (hybride, hybride rechargeable).

Compte tenu des évolutions rapides dans ce domaine, une mise à jour des connaissances pourrait être à nouveau partagée dans le délai d'un an.

Assemblée Générale 2025



Une Assemblée Générale ordinaire... pas tout à fait ordinaire !

Ce 8 avril quelques 104 adhérents ont répondu à la convocation de notre président pour participer à ce regroupement annuel tant attendu par nombre d'entre nous.

Nous étions à nouveau attendus dans la belle salle de la Mairie de Lilhac très aimablement mise à disposition par Gilbert SIOUAC toujours maire de la commune (plus pour très longtemps nous a t'il dit). Les fameuses oreillettes préparées par Michelle étaient bien sûr au rendez-vous, accompagnées d'un soleil radieux et d'un panorama toujours aussi époustouflant sur la chaîne des Pyrénées.

Jusque-là tout vous semble être une redite très fidèle des précédentes éditions, pourtant un personnage était déjà là dès l'accueil des premiers arrivants pour apporter une note originale à cette assemblée 2025. Un personnage haut en couleurs et au nom mystérieux,

voyez plutôt : Bernardou de La BROCCASSAILLE ! Nous en parlerons un peu plus tard.

Pour l'heure il est temps de se mettre en place pour les très sérieux travaux qui sont le passage obligé de toute association. Pour INITIATIV'Retraite 31, l'habitude est de rendre ces procédures imposées le plus conviviales possible. C'est ainsi que les différents rapports d'activités font l'objet de courtes vidéos faisant la rétrospective des travaux menées par les différentes commissions au cours de l'année écoulée. En plus du récapitulatif de toutes les conférences et réunions proposées, deux points forts ont marqué l'année 2024 : le voyage en Savoie (41 participants) et les travaux de l'équipe des ateliers numériques qui a acquis sa reconnaissance auprès de notre Fédération nationale mais aussi auprès d'organismes partenaires dont la MSA.

Avant d'évoquer les présentations des invités, le vote pour l'adoption des différentes résolutions est soumis à



l'assemblée par le Président Alain VEZAT. On retiendra principalement l'arrivée d'un nouvel administrateur en la personne d'André CASCAILH.

Et maintenant la parole est aux deux invités. Francis ROUSSEAU, administrateur à la Fédération nationale des INITIATIV'Retraite et délégué régional, fait le point sur les différents sujets d'actualité. Quant à Patrick LEFEVRE, invité comme administrateur de la Fédération, il a contribué au fait que cette assemblée ne soit pas tout à fait ordinaire puisqu'il nous est arrivé fraîchement élu président. Cela ne l'a pas empêché de faire son exposé



sur la situation précaire du système de santé en France. Mais là aussi ce ne fut pas tout à fait ordinaire, la fée électricité ayant décidé de faire un caprice au beau milieu du diaporama. Malgré ces imprévus nous étions pratiquement à l'heure pour l'apéro qui lui aussi ne fut pas ordinaire car très animé par le fameux Bernardou évoqué plus haut.

Tel un mousquetaire coiffé d'un chapeau à plume et trompette à la bouche il a rendu hommage avec solennité et goût de la mise en scène à la plupart des intervenants de la matinée ainsi qu'à ceux qui ont assuré la préparation de cette journée. Nous avons même eu droit à chanter la Marseillaise très vite suivie de chants bien gascons sans oublier le traditionnel « Se canto ». Chacun en oubliait presque de profiter des toasts apéritifs !



Après l'incontournable photo de groupe prise sous un soleil resplendissant, il fut difficile de retrouver la salle et prendre place pour le repas servi par le traiteur CALBET de Rieumes.



Nous avons à peine entamé nos entrées que déjà notre gentilhomme, sire de La BROUSSAILLE, entreprit de nous faire oublier nos assiettes en alternant chants de son répertoire, histoires drôles, improvisations et autres adaptations de chants connus. Le tout assuré « a capella » et avec une voix de ténor qui forçait l'admiration. Si bien que nous en étions rendus au dessert sans nous en rendre compte et il était déjà l'heure du départ du bus pour le retour à Toulouse. Ce n'était vraiment pas une assemblée générale ordinaire !!!

Carnet de l'association

Bienvenue aux nouveaux adhérents :

Martine PECH (Préserville), Jean-Laurent SAINT-GERMES (Belbèze-en-Comminges), Michelle MONTAGNE (Rouffiac-Tolosan), Gilles PRIOL et Eva BRESSAC (Muret), Isabelle et Jean-Jacques LANNES (Rieumes), Georges et Angeline RUFFAT (Longages),

Ils nous ont quitté :

Francis SAINT-JOLY (Groupama) le 7 décembre 2024, Marie LAUNEY (Chambre d'Agriculture ADVA) le 22 décembre 2024, Henri LAPELERIE (Chambre d'Agriculture ADVA) le 9 janvier 2025, Marie-Thérèse AUREL le 22 mars 2025, Georges IFERGAN (Centre de gestion) le 31 mars 2025.

Partenariats 2025 : quoi de neuf ?

INITIATIV'Retraite31 a souscrit un nouveau partenariat avec **La Fixerie**, une boutique spécialisée dans la réparation et la vente de produits de téléphonie et d'informatique reconditionnés basée à Blagnac : des services et des tarifs sont proposés (tél : 05 64 72 19 38 ; site internet : <https://www.lafixerie.fr/>.)

Un nouveau partenariat national a été négocié par la FNAR : **ODALYS VACANCES** qui vous propose différents types d'hébergement adaptés à tous.

Comment réserver ?

Auprès du service réservation au 04 42 25 97 95 ou sur le site : <https://www.odalys-vacances.com/> avec le code partenaire 93 INITIATIV-SD.

Grâce à ce partenariat vous bénéficiez d'une remise de 10 % toute l'année sur les prix publics internet

cumulable avec les offres en cours (jusqu'à -30%).

En juillet vous recevrez, pour ceux qui ont pris cette option, la carte d'achat **BUTTERFLY** avec la revue Chêne Vert ainsi que son mode d'utilisation (consultable dès à présent sur notre site national INITIATIV'Retraite). Comme d'autres adhérents, souhaitons que vous y trouviez votre intérêt : un adhérent se félicitait d'avoir acheté 4 places pour amener ses petits-enfants visiter un parc d'attraction et disait : « j'ai ainsi financé ma carte pour les 4 années à venir ! »

Merci à tous pour vos propositions en 2025 (et pour les années à venir) qui nous permettent de mieux répondre à vos attentes. N'hésitez pas à consulter notre site départemental et national à la recherche d'une opportunité qui pourrait vous intéresser !

Informations nationales

Un nouveau Président pour INITIATIV'Retraite

Le Conseil d'administration de notre Fédération, réuni le 2 avril 2025, a élu Patrick LEFEVRE, originaire du Tarn (Occitanie), comme nouveau président. Il succède à Marie-Christine CHAMBE, qui n'a pas souhaité renouveler son mandat pour la région Normandie, conformément à son engagement initial.

Santé et Autonomie : Remboursement intégral des fauteuils roulants

À partir du 1^{er} décembre 2025, l'Assurance Maladie prendra en charge à 100 % l'achat des fauteuils roulants manuels et électriques, pour tous les modèles listés dans l'arrêté officiel du 7 février 2025. Désormais, la CPAM et la CMSA seront les seuls interlocuteurs et financeurs.

Les retraités : défense et enjeux

Les retraités et la protection sociale

Les retraités participent activement au financement de la protection sociale via la CSG, la CASA, le remboursement de la dette sociale et une cotisation maladie de 1 % sur les retraites complémentaires. Leur pouvoir d'achat a diminué de 10 % en dix ans. Ils paient leurs complémentaires santé au taux plein sans contribution de l'employeur ni avantage fiscal. En outre, leur engagement bénévole est crucial pour de nombreuses associations culturelles, sportives et pour l'aide aux personnes dépendantes.

Principes défendus par la CFR (Confédération Française des Retraités)

- Équité intergénérationnelle et entre les composantes de la société.
- Réforme du système de retraite sur un principe d'universalité pour réduire inégalités et complexité.
- Participation des retraités et de leurs organisations à l'élaboration des politiques sociales, à tous les niveaux territoriaux.
- Les politiques doivent être basées sur les besoins réels, non sur l'offre ou les seuls financements disponibles.

Application et perspectives

- Les efforts doivent être équitablement répartis, sans peser uniquement sur les retraités.
- Nécessité de réformer la gouvernance et de simplifier les structures administratives, notamment dans le champ de l'autonomie (partage des responsabilités entre département et État).
- Importance de la prévention pour éviter des dépenses inutiles en santé et autonomie.
- Le financement de la protection sociale dépend de l'emploi, d'où une attention particulière à l'emploi des seniors et à la lutte contre le chômage avant la retraite.
- Les besoins liés à l'autonomie vont s'accroître d'ici 2030, rendant urgente une action dès maintenant.

Régulation de l'installation des médecins

La FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités) a fait la synthèse des travaux du groupe de travail transpartisan, lancé en 2022, qui rassemble une centaine de députés issus de divers horizons politiques. Nous vous en présentons un résumé.

Constat sur les déserts médicaux

Contrairement à une idée reçue, seuls 13 % du territoire français bénéficie d'un accès satisfaisant à un médecin généraliste. Les inégalités territoriales se creusent : la densité médicale augmente dans les zones déjà bien dotées (ex. Hautes-Alpes), mais baisse dans les zones rurales (ex. Creuse, Indre).

Propositions de la loi transpartisane

- **Régulation de l'installation** : autorisation automatique d'installation en zones sous-dotées (90 % du territoire), régulation dans les autres zones pour éviter l'aggravation des inégalités, tout en respectant la liberté d'installation.
- **Efficacité prouvée** : des expériences en Allemagne et dans d'autres professions de santé en France montrent que la régulation réduit les inégalités territoriales.
- **Liberté d'exercice préservée** : la loi ne contraint pas les médecins à s'installer dans des zones spécifiques, mais oriente l'installation pour éviter la désertification médicale.
- **Soutien populaire** : 86 % des Français sont favorables à la régulation, soutenue aussi par des associations de patients et des élus locaux.
- **Attractivité de la profession** : la médecine reste très attractive, avec plus de 34 candidatures par place en première année.

Trois ambitions principales

- **Mieux répartir les médecins** : régulation, mesure des inégalités, intégration facilitée des praticiens étrangers hors UE.

- **Mieux former les soignants** : décentralisation de la formation, accès démocratisé aux études, renforcement de la formation en zones sous-dotées.

- **Mieux accompagner les praticiens** : soutien à l'exercice collectif, simplification administrative, garantie de l'indépendance professionnelle.

Dématérialisation des services publics et inclusion numérique des seniors

Constats et enjeux

- 70 % des seniors utilisent régulièrement Internet, mais 27 % (près de 4 millions) ne s'y connectent jamais, subissant la fracture numérique.
- L'accès aux services publics en ligne requiert des compétences administratives et numériques, ce qui accroît les risques d'isolement et de non-recours aux droits, notamment pour les personnes âgées souffrant de troubles visuels ou cognitifs.
- Les adaptations ergonomiques (interfaces simplifiées, caractères adaptés, audiodescription) sont nécessaires pour garantir l'accessibilité.

Initiatives

- Le guide CNAV pour l'autonomie numérique vise à accompagner les seniors dans leurs usages numériques et à limiter les risques d'exclusion.
- Plus largement, la dématérialisation soulève un défi d'inclusion : un Français sur deux rencontre des difficultés pour effectuer des démarches en ligne, et 28 % ont des compétences numériques faibles. L'accessibilité devient donc un enjeu transversal d'accès aux droits sociaux.

Alerte à une nouvelle épidémie ...

Ce premier semestre a vu arriver une nouvelle épidémie officiellement identifiée sous le nom de « IA/2025 ». Quelques cas avaient déjà été observés en 2024, mais les autorités sanitaires avaient réagi mollement. Ce n'est qu'avec l'extension plus massive en 2025 que les cas isolés de 2024 ont pu être répertoriés et identifiés comme étant de la même souche virale.

Depuis le début de l'année, de nombreux cas ont été signalés dans différentes localités. Ainsi, dès le début du mois de janvier, un premier cas a été relevé à Toulouse, à l'occasion d'un débat organisé par une association sans rapport avec les cas détectés en 2024. Vers la fin du mois, le virus a gagné le territoire national en empruntant un vecteur jusque-là peu connu : la WebRencontre. Redoutant une pandémie à l'échelle



du continent européen, des systèmes de détection stricte ont été mis en place aux frontières.

Une nouvelle vague a frappé le territoire national au début du mois de mars, avec une nouvelle WebRencontre. De nouveaux cas « d'IA/2025 » ont ensuite été signalés à Lilhac, et le nombre de personnes atteintes a encore augmenté à Muret. Les laboratoires

de recherche ont été dotés de financements pour la recherche rapide et urgente d'un vaccin. Au cours des mois suivants, rien n'a pu arrêter l'épidémie, que ce soit en avril, dans le sud du département de la Haute-Garonne, où le foyer viral s'est étendu jusqu'en Ariège, avec des cas identifiés à Salies-du-Salat.

Ce n'est que ces dernières semaines qu'un vaccin a pu être mis en place sous la forme d'un livre intitulé « IA, ce qu'il faut savoir ! » (1). Il a donné des résultats

encourageants et positifs sur les personnes qui l'ont testé. Il n'est pas injectable. Il suffit de le lire et le port de lunettes n'est pas nécessaire. Son application est donc parfaitement indolore. Les autorités sanitaires le recommandent dès à présent, alors que les assurances-maladies et les mutuelles rechignent encore à le rembourser. Il n'est pas encore disponible en pharmacie, mais des négociations sont en cours avec l'ordre des pharmaciens.

Voilà très succinctement ce que l'on pouvait vous dire au sujet de cette épidémie. Soyez prudents et vigilants,

signalez-nous les cas que vous pourriez rencontrer et nous vous tiendrons informés dans de prochaines vidéos sur YouTube « Seniors numériques », par la voie de bulletins numériques et en tout cas dans la prochaine lettre d'informations d'INITIATIV'Retraite 31.

(1) Vous voulez commander ce livre ? Il vous suffit d'en faire la demande par mail à fredbricka@gmail.com et ensuite d'adresser un chèque de 17,50 € + 5,00 € de frais de port à Frédéric BRICKA, 5 rue du château 32200 Saint-Germier. L'envoi vous parviendra par voie postale.

Billet d'humeur

Réflexions d'un promeneur solitaire !

La pratique régulière de la marche est une activité saine notamment pour les séniors et très largement recommandée par le milieu médical. Elle laisse aussi le cerveau libre de cogiter tous azimuts.

Je passe maintenant du coq à l'âne pour vous parler du smartphone. Cet outil auquel les jeunes consacrent beaucoup de leur temps et qu'ils manipulent avec aisance n'est pas aussi attrayant pour moi, lui préférant l'ordinateur pour des raisons pratiques (taille d'écran, de clavier et souris).



Mais voilà mon problème : la prise de communication d'un appel téléphonique en « glissant le doigt sur le bouton vert » de l'écran tactile.

Sur mon premier smartphone acquis en 2017, une solution de remplacement existait en actionnant le bouton de marche-arrêt pour prendre l'appel sans utiliser l'écran tactile. Après 8 ans de service, il a fallu changer d'appareil.

Mon nouveau smartphone acquis et après lecture du manuel de 123 pages téléchargé, aucune solution n'est indiquée pour prendre un appel téléphonique autre que le « glisser le doigt sur le bouton vert » de l'écran.

Je repasse maintenant de l'âne au coq. Lors d'une

pause méritée après 3 km de marche sur le pourtour d'un lac, une idée me trotte dans la tête : regardons dans les entrailles de ce smartphone les paramètres de l'application « téléphone ». Euréka, je trouve une ligne « Répondre et mettre fin aux appels ». Je clique dessus et j'accède à un menu de 4 options dont l'une retient toute mon attention : « **Appui Augm. vol. pour répondre** ». Merveilleux, je valide ce choix en mettant le bouton d'activation au bleu. Désormais, lorsque je recevrai un appel téléphonique, il me suffira d'appuyer sur le bouton d'augmentation du volume pour prendre la communication. Je n'aurai plus besoin de « mascagner » sans succès sur la touche verte de l'écran tactile.

Fin de l'histoire. Si vous avez lu l'intégralité de ce texte, je vous en remercie et vous félicite. Peut-être aurez-vous jugé ces propos quelque peu décalés ? D'autres personnes, qui subiraient la même problématique de prise d'appel téléphonique, auront peut-être apprécié et appris quelque chose...



En conclusion, deux éléments à retenir :

- le cerveau cogite mieux quand les jambes s'activent !
- la curiosité n'est pas un vilain défaut comme le souligne souvent Papy LEANDRI sur France télévisions, encore faut-il savoir où chercher !

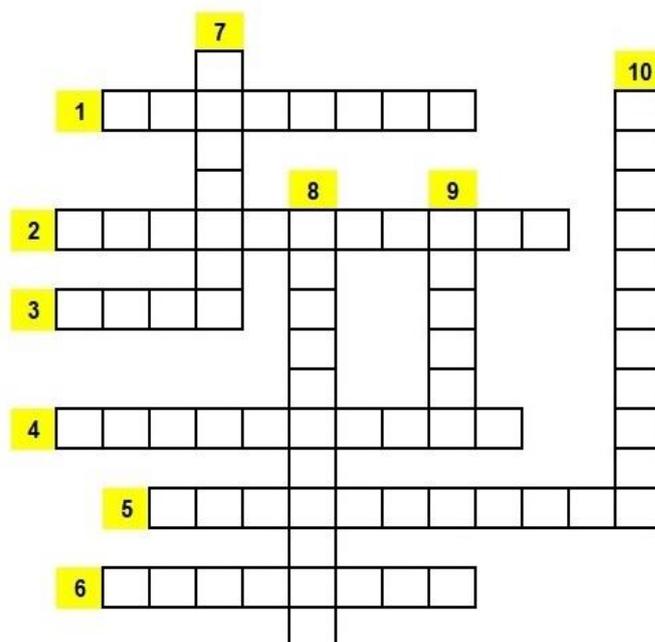
Programme des activités du 2nd semestre

Dates	Activités
15/19 septembre	Voyage annuel : découverte de la DORDOGNE
29 septembre	Randonnée pique-nique au plateau de Beille (organisée par IR09)
30 Septembre	Réunion de présentation du « Bien vieillir » : ateliers mémoire à Baziège
2 Octobre	Réunion de présentation du « Bien vieillir » : ateliers sommeil à Ciadoux
13 octobre (ou 15 octobre *)	Musée-mine départemental à Cagnac-les-Mines (Tarn) (* selon possibilités de programme)
Novembre (date à déterminer)	Conférence « L'assurance maladie en MSA : comprendre les remboursements »
Octobre/Novembre (date à déterminer)	Sortie mycologie : reconnaissance des champignons (G. Chérouat)
(dates à déterminer)	Ateliers numériques

Connaissez-vous INITIATIV'Retraite 31 ?

Pour vérifier vos connaissances, complétez la grille à droite à l'aide des définitions ci-dessous :

- 1 - Il faut l'être pour avoir accès à tout le site IR31
- 2 - Vu son nom, elle doit en avoir beaucoup
- 3 - IR31 en dispose d'un sur internet
- 4 - A IR31, les ateliers et les séniors le sont
- 5 - IR31 a signé des conventions avec plusieurs
- 6 - IR31 a son siège social au chef-lieu du 31
- 7 - Lieu culturel proposé par IR 31 depuis 2023
- 8 - IR31 l'est, régie par la loi de 1901
- 9 - IR31 en organise un chaque année de 4 à 8 jours
- 10 - IR31 a participé à ce salon agricole en 2024



Solutions: 1- ADHÉRENT, 2- INITIATIVES, 3- SITE, 4- NUMÉRIQUES, 5- PARTENAIRES, 6- TOULOUSE, 7- THÉÂTRE, 8- ASSOCIATION, 9- VOYAGE, 10- PYRÉNÉENNES.